



Notice d'instructions originale

Transpalette manuel

HPT-20
HPT-25
HPT-30



0053 0054 0055 0056 0057

50988046038 FR - 12/2021 - 07

first in intralogistics

Adresse du fabricant et coordonnées de contact ▷

STILL GmbH
Berzeliusstraße 10
22113 Hambourg, Allemagne
Tel. +49 (0) 40 7339-0
Fax. +49 (0) 40 7339-1622
E-mail : info@still.de
Site Internet : <http://www.still.de>



Règles pour l'exploitant de chariots de manutention

En plus de la présente notice d'instructions, un code de bonne pratique contenant des informations complémentaires pour les exploitants de chariots de manutention est également disponible.

Ce guide fournit des informations relatives à la manipulation chariots de manutention :

- Informations sur la manière de choisir des chariots de manutention adaptés à un domaine d'application particulier
- Conditions préalables au fonctionnement sûr des chariots de manutention
- Informations sur l'utilisation des chariots de manutention
- Informations sur le transport, la mise en service initiale et le stockage des chariots de manutention

Adresse Internet et code QR



Vous pouvez accéder aux informations à tout moment en collant l'adresse <https://m.still.de/vdma> dans un navigateur Web ou en scannant le code QR.



1 Avant-propos

Votre chariot de manutention	2
Généralités	2
Marquage de conformité	2
Déclaration de conformité CE/UE	3
UK Declaration of Conformity	4
Informations sur la documentation	5
Champ d'application de la documentation	5
Date de publication et actualité du manuel	6
Droits d'auteur et droits relatifs aux marques commerciales	6
Explication des symboles d'informations utilisés	6
Graphiques typiques	7
Questions environnementales	8
Emballage	8
Mise au rebut des unités durant les travaux de réparation	8

2 Introduction

Utilisation correcte	10
Usage non autorisé	11
Lieu d'utilisation	12
Risques et dangers résiduels	13
Danger pour les employés	15
Risques liés à une utilisation spécifique du chariot de manutention	16

3 Sécurité

Termes de définition utilisés pour les personnes responsables	18
Exploitant	18
Personne qualifiée	18
Opérateur	20
Principes de base d'un fonctionnement en toute sécurité	21
Changements et modifications	21
Mise en garde à propos des pièces qui ne sont pas d'origine	21
Dégâts, défauts et mauvaise utilisation des systèmes de sécurité	21

Essais de sécurité	22
Exécution des tests périodiques sur le chariot de manutention	22
Réglementation relative à la sécurité pour la manipulation de consommables	23
Consommables autorisés	23
Huiles	23
Liquide hydraulique	24
Mise au rebut des consommables	25
4 Vues d'ensemble	
Vue générale	28
Vue d'ensemble	29
Plaque constructeur	30
5 Fonctionnement	
Contrôles et opérations avant la mise en service	32
Contrôles visuels	32
Pose du timon	33
Mise en service	35
Direction	35
Levée	36
Système de levage	36
Commandes du système de levage	36
Freins	38
Freinage du chariot de manutention	38
Arrêt d'urgence	38
Frein de stationnement (équipement spécial)	39
Manutention de charges	41
Règles de sécurité lors de la manipulation de charges	41
Avant une prise de charge	41
Monter des unités de chargement	42
Monter une charge	42
Transport de palettes	43
Conduite sur des monte-charge	43
Circulation sur des passerelles de chargement	44
Travail chambre froide	45
Travail en chambre froide	45
Fonctionnement dans des conditions d'exploitation spéciales	46
Transport	46

Mise hors service	47
Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité	47
Nettoyage	48
Nettoyage du chariot de manutention	48
Après le nettoyage	48
6 Entretien	
Informations générales pour l'entretien	50
Qualification du personnel	50
Intervalles d'entretien et d'inspection	51
Commande de pièces de rechange et de pièces d'usure	52
Tableau d'entretien	53
Réglementation relative à la sécurité lors de l'entretien	54
Informations générales	54
Travaux préparatoires pour l'entretien	55
Levage au cric	55
Préservation de la disponibilité opérationnelle	56
Entretien des galets	56
Entretien du système de levage	58
Réglage du dispositif d'abaissement	59
Entretien après 6 mois	61
Autres travaux à exécuter	61
Contrôle des fourches	61
Contrôle du niveau d'huile hydraulique et de l'étanchéité du circuit hydraulique	61
7 Données techniques	
Dimensions HPT 25/HPT 25 GA/HPT 25 ST/HPT 30	66
Dimensions HPT 20 FL	68
Fiche technique	69

1

Avant-propos

Votre chariot de manutention

Votre chariot de manutention

Généralités

Les chariots de manutention décrits dans cette notice d'instructions sont conformes aux normes et aux règles de sécurité applicables. Les chariots de manutention sont équipés de la technologie la plus récente. Il importe à présent de les manipuler en toute sécurité et d'entretenir leur fonctionnalité.

La présente notice d'instructions fournit les informations nécessaires à ce sujet. Lire et suivre les informations fournies avant la mise en service du chariot de manutention. Cela permet d'éviter les accidents et de conserver la garantie.

Marquage de conformité

Le fabricant utilise le marquage de conformité pour documenter la conformité du chariot de manutention aux directives pertinentes au moment de sa mise sur le marché :

- CE : dans l'Union européenne (UE)
- UKCA : au Royaume-Uni (UK)
- EAC : dans l'Union économique eurasiatique

Le marquage de conformité est apposé sur la plaque constructeur. Une déclaration de conformité est publiée pour les marchés de l'UE et du Royaume-Uni.

Un changement structurel non autorisé ou un ajout apporté au chariot de manutention peut affecter la sécurité ; cela invalide alors la déclaration de conformité.



conformity symbols

Déclaration de conformité CE/UE



Déclaration de conformité CE/UE

STILL GmbH
Berzeliusstraße 10
22113 Hambourg, Allemagne

Nous déclarons que la machine

Type de chariot	Transpalette manuel
Modèle	HPT 25, HPT 30, HPT 25 GA, HPT 25 ST, HPT 20 FL
Numéro de série	HLI0680000 – HLI0980000

est conforme à la directive sur les machines 2006/42/CE dans sa dernière version en vigueur.

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

La personne autorisée à constituer le dossier technique selon les directives mentionnées :

Nom	Paolo Campinoti
Adresse	Loc. Il Piano – 53031 Casole d'Elsa (SI) – ITALY

Hambourg, 15/12/2021

.....
Fabio Mariotti

Fabio Mariotti
Responsable du développement de produits

.....
Donatella Germani

Donatella Germani
Responsable de l'assurance qualité

Votre chariot de manutention

UK Declaration of Conformity



UK Declaration of Conformity

STILL GmbH
Berzeliusstraße 10
D-22113 Hamburg

We declare herewith that the machine

Industrial truck type	Hand pallet truck
Model	HPT 25, HPT 30, HPT 25 GA, HPT 25 ST, HPT 20 FL
Serial No.	HLI0680000 – HLI0980000

conforms to Supply of Machinery Safety Regulations 2008, 2008 No. 1597.

This Declaration of Conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer.

Person authorised to compile the technical file in accordance with the named regulations.

Name	Terry Dudley (GB)
Address	Unit 4 Tunstall Arrow, James Brindley Way Stoke on Trent, ST6 5GF – England

Hamburg, 15.12. 2021

Fabio Mariotti

Fabio Mariotti
Manager Product Development

Donatella Germani

Donatella Germani
Manager Quality

Informations sur la documentation

Champ d'application de la documentation

La présente notice d'instructions décrit toutes les mesures requises pour un fonctionnement sûr et un entretien adéquat de votre chariot de manutention dans toutes les variantes possibles au moment de la publication. La documentation des conceptions particulières destinées à satisfaire aux demandes des clients se trouve dans une notice d'instructions distincte. Pour toute question, contacter un centre de service.

Saisir le numéro de production et l'année de fabrication se trouvant sur la plaque constructeur ⇒ Chapitre « Plaque constructeur », Page 30 dans le champ fourni :

Numéro de production

Année de fabrication

Rappeler ces informations pour toute question technique.

Une notice d'instructions est fournie avec chaque chariot de manutention. Cette notice doit être conservée soigneusement et se trouver à la disposition de l'opérateur et de l'exploitant à tout moment.

Si la notice d'instructions est perdue, l'exploitant doit en demander un autre au fabricant immédiatement.

La notice d'instructions peut être de nouveau commandée comme pièce de rechange auprès du centre d'entretien STILL.

Le personnel chargé d'utiliser et d'entretenir l'équipement doit connaître la présente notice d'instructions.

L'exploitant (voir ⇒ Chapitre « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables », Page 18) doit s'assurer que tous les utilisateurs ont reçu, lu et compris cette notice.

Merci de lire les spécifications de la présente notice d'instructions et de s'y conformer. Pour

Informations sur la documentation

toute question ou suggestion d'amélioration, ou pour signaler une erreur, contacter un centre d'entretien agréé.

Date de publication et actualité du manuel

La date de publication de ce manuel figure sur la page de titre.

STILL travaille constamment sur le développement de ses chariots de manutention. Cette notice d'instructions est susceptible de changer, et toute réclamation fondée sur les informations et/ou les illustrations figurant dans la présente notice d'instructions ne saurait être recevable.

Si une assistance technique est requise pour le chariot de manutention, contacter votre centre d'entretien agréé.

Votre partenaire

STILL GmbH

Berzeliusstr. 10

22113 Hambourg

Droits d'auteur et droits relatifs aux marques commerciales

Les présentes instructions ne doivent pas être reproduites, traduites ou rendues accessibles à des tiers - y compris sous forme d'extraits - sauf en cas d'accord écrit exprès du fabricant.

Explication des symboles d'informations utilisés

DANGER

Indique les procédures à respecter absolument pour éviter les risques d'accidents mortels.

PRUDENCE

Indique les procédures à respecter absolument pour éviter les risques de blessures.

⚠ ATTENTION

Indique les procédures à respecter absolument pour éviter les dommages et/ou destructions matériels.

i REMARQUE

Pour les exigences techniques requérant une attention particulière.

♻ REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

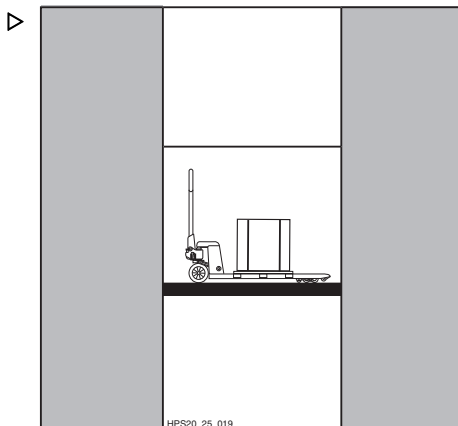
Pour éviter des dommages environnementaux.

Graphiques typiques

Cette documentation explique la chaîne (habituellement séquentielle) de certaines fonctions ou opérations. Les dessins schématiques d'un chariot de manutention servent à illustrer ces procédures.

i REMARQUE

Ces dessins schématiques ne sont pas représentatifs de l'état structurel du chariot de manutention objet du document. Les dessins sont uniquement utilisés dans le but de clarifier les procédures.



Questions environnementales

Questions environnementales

Emballage

Pour la livraison du chariot de manutention, certaines parties sont emballées de façon à être protégées pendant le transport. Cet emballage doit être complètement retiré avant la mise en service.



REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

Jeter le matériel d'emballage dans un endroit approprié après la livraison du chariot.

Mise au rebut des unités durant les travaux de réparation

Il peut être nécessaire de remplacer des unités dans le cadre de travaux d'entretien. Les unités remplacées doivent être mises au rebut.

Le chariot de manutention est composé de différents matériaux. Chacun de ces matériaux doit être

- mis au rebut,
- traité ou
- recyclé selon les réglementations régionales et nationales en vigueur.



REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

Il est recommandé de travailler avec une entreprise de gestion des déchets.

Introduction

Utilisation correcte

Utilisation correcte

Le chariot de manutention décrit dans la présente notice d'instructions est adapté au levage et au transport de charges sur des palettes, voir ⇒ Chapitre « Règles de sécurité lors de la manipulation de charges », Page 41 .

Le chariot de manutention ne doit être employé que pour l'utilisation pour laquelle il est conçu, comme décrit dans la présente notice d'instructions.

Si le chariot de manutention doit être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées dans la notice d'instructions, il convient d'obtenir au préalable l'autorisation du constructeur et, le cas échéant, des autorités compétentes pour limiter le danger au maximum.

La charge maximale de levage (capacité nominale) est indiquée sur la plaque constructeur et ne doit pas être dépassée.

Le chariot de manutention ne doit être employé que sur le lieu d'utilisation spécifié, voir ⇒ Chapitre « Lieu d'utilisation », Page 12 .

Usage non autorisé

L'exploitant ou l'opérateur, et non le fabricant, est tenu pour responsable des risques entraînés par un usage incorrect (voir également ⇒ Chapitre « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables », Page 18).

ATTENTION

Une utilisation à des fins différentes de celles décrites dans la présente notice d'instructions est interdite.

- Ne pas utiliser le chariot de manutention dans les zones présentant un risque d'incendie, d'explosion ou de corrosion, ou dans les endroits particulièrement poussiéreux.
- Le transport de charges instables, mal rangées ou de liquides est dangereux et interdit.
- Ne pas utiliser le chariot de manutention si la capacité de charge est dépassée.
- Les aliments ne doivent pas être en contact direct avec le chariot de manutention.
- Il est interdit d'utiliser le chariot de manutention en tant que cric ou levier.
- Il est interdit de transporter des personnes ou d'utiliser le chariot en tant que scooter.
- Ne pas utiliser le chariot de manutention sur les pentes.
- Ne pas utiliser le chariot de manutention dans des zones insuffisamment éclairées.
- Ne pas tourner le timon à angle droit pour arrêter le chariot de manutention.
- Ne pas utiliser le chariot pour la manipulation de charges se balançant librement.
- Ne pas utiliser le chariot de manutention s'il existe un danger de mouvement involontaire.

Lieu d'utilisation

Lieu d'utilisation

L'utilisation prévue du chariot de manutention se limite aux bâtiments.

Les sites d'utilisation du chariot de manutention doivent être conformes à la réglementation en vigueur (état du sol, éclairage, etc.).

Le sol doit avoir une capacité de charge suffisante (béton, asphalte) et doit présenter une surface plane et lisse.

Les voies d'accès, les zones de travail et les largeurs des allées doivent correspondre aux spécifications de la notice d'instructions.

Le chariot de manutention est adapté à une utilisation en intérieur dans des pays allant des tropiques aux régions nordiques (voir les plages de température ⇒ Chapitre « Fiche technique », Page 69). Le chariot de manutention n'est pas adapté à une utilisation dans des environnements très humides.

L'exploitant (voir ⇒ Chapitre « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables », Page 18) doit assurer une protection contre les incendies adaptée à l'application concernée dans l'environnement du chariot de manutention. En cas de doute, contacter les autorités compétentes.

Risques et dangers résiduels

En dépit des précautions d'utilisation et de la conformité aux normes et aux réglementations, il est impossible d'exclure totalement l'existence d'autres risques lors de l'utilisation du chariot de manutention.

Le chariot de manutention et tous les autres composants du système sont conformes aux exigences de sécurité en vigueur. Néanmoins, même s'il est utilisé correctement et que toutes les instructions sont respectées, les risques résiduels ne sont pas exclus.

Même en dehors des zones de danger étroites du chariot de manutention lui-même, les risques résiduels ne sont pas exclus, de sorte que les personnes se trouvant dans la zone autour du chariot de manutention doivent faire preuve d'une attention particulière, afin de réagir instantanément en cas de dysfonctionnement, d'incident, de panne, etc.

PRUDENCE

Toutes les personnes se trouvant aux alentours du chariot de manutention doivent être informées des dangers émanant de l'utilisation du chariot.

De plus, nous attirons votre attention sur les règles de sécurité décrites dans la présente notice d'instructions.

Les risques comprennent :

- Echappement de consommables dû à des fuites, des ruptures de conduites et de conteneurs, etc.
- Chute, trébuchement, etc. en déplaçant le chariot, en particulier en cas de fuite des consommables.
- La stabilité du chariot de manutention a été testée conformément aux normes les plus récentes. Ces normes ne prennent en compte que les forces d'inclinaison statiques et dynamiques pouvant se produire lors d'un usage conforme aux spécifications et aux règles de fonctionnement. Le risque de dépassement du moment de renversement émanant de l'utilisation inappropriée ou du fonctionnement incorrect ne peut être exclu dans des situations extrêmes, et met en danger la stabilité.

Risques et dangers résiduels

- Risque d'écrasement des pieds sous la charge lorsque cette dernière est abaissée.
- Pincement et cisaillement entre la charge, le chariot de manutention et les alentours.
- Risque d'accident lors du transport des charges dû à un glissement ou à une chute.
- Perte de stabilité à cause d'une charge instable ou d'une charge qui glisse, etc.
- Erreur humaine - Mépris des règles de sécurité.
- Risque dû à un dommage non réparé.
- Risque dû à un entretien insuffisant ou un processus de test incorrect.
- Risque dû à l'utilisation des mauvais consommables.
- Risque dû au dépassement des intervalles de test.

Le fabricant n'est pas tenu responsable d'accidents impliquant le chariot, causés par le non-respect de ces règles par l'exploitant, volontairement ou par imprudence.

Danger pour les employés

Conformément à l'ordonnance allemande sur la sécurité d'exploitation (BetrSichV) et la loi sur la protection des travailleurs (ArbSchG), l'exploitant (voir « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables ») doit déterminer et évaluer les dangers pendant le fonctionnement et établir quelles mesures sont nécessaires pour la santé et sécurité des employés sur le lieu de travail. Par conséquent, l'exploitant doit rédiger une notice d'instructions appropriée (§ 6 ArbSchG) et la mettre à la disposition de l'opérateur. Il faut nommer une personne responsable. La réglementation nationale pour le pays d'utilisation doit être observée.

La construction et l'équipement du chariot de manutention sont conformes à la directive sur les machines 2006/42/CE et portent donc l'étiquette CE. Ces éléments ne sont pas donc inclus dans l'évaluation des risques. Les montages auxiliaires possèdent leur propre étiquette CE et ne sont par conséquent pas inclus non plus. L'exploitant doit toutefois sélectionner le type et l'équipement des chariots de manutention de manière à se conformer aux réglementations locales pour l'installation.

Les résultats doivent faire l'objet d'une documentation. Dans le cas d'un déploiement de chariots de manutention impliquant des situations à risques similaires, il est permis de résumer les résultats.

Les conditions d'utilisation des chariots de manutention sont largement similaires dans de nombreux sites, de sorte que les dangers peuvent se résumer en une vue d'ensemble unique. Suivre les informations fournies par l'association de responsabilité civile de l'employeur concerné à ce sujet.

Risques liés à une utilisation spécifique du chariot de manutention

Risques liés à une utilisation spécifique du chariot de manutention

L'approbation du fabricant et, le cas échéant, des autorités compétentes, doit être obtenue à chaque fois que le chariot est utilisé de façon différente par rapport à l'utilisation habituelle, et lorsque l'opérateur n'est pas certain qu'il puisse utiliser le chariot correctement et sans risque d'accidents.

3

Sécurité

Termes de définition utilisés pour les personnes responsables

Exploitant

l'exploitant est la personne physique ou légale qui exploite le chariot de manutention ou sous l'autorité de laquelle il est exploité.

L'exploitant doit s'assurer que le chariot de manutention n'est utilisé qu'aux fins pour lesquelles il est conçu, et conformément aux consignes de sécurité énoncées dans ce manuel d'utilisation et d'entretien.

L'exploitant doit s'assurer que tous les utilisateurs lisent et comprennent les informations de sécurité.

L'exploitant est responsable de la planification et de l'exécution correcte des contrôles réguliers de sécurité.

Nous recommandons de respecter les spécifications nationales pour l'exécution de ces contrôles.

Personne qualifiée

Une personne qualifiée est installateur qui travaille pour le fabricant ou une personne qui réunit les critères suivants :

- Une qualification professionnelle validée qui atteste de son expertise professionnelle. Il peut s'agir d'une certification professionnelle ou d'un document similaire.
- Une expérience professionnelle indiquant que la personne qualifiée a opéré sur des chariots de manutention au cours d'une période établie dans le cadre de sa carrière. Lors de cette expérience, elle s'est familiarisée avec un vaste éventail de symptômes pour lesquels des contrôles doivent être effectués, par exemple suite à une évaluation des risques ou à une inspection quotidienne.
- Une implication professionnelle récente dans le processus de test des chariots de manutention et des compétences supplémentaires adéquates sont indispensables. La personne qualifiée doit jouir d'une expérience dans la réalisation des tests en question ou de tests similaires. De plus, une telle personne doit avoir connaissance des

Termes de définition utilisés pour les personnes responsables

derniers développements technologiques concernant le chariot de manutention à tester et le risque à évaluer.

Termes de définition utilisés pour les personnes responsables

Opérateur

Ce chariot de manutention ne peut être utilisé que par des personnes ayant reçu suffisamment d'instructions sur son contrôle et son fonctionnement, et ayant prouvé au représentant de l'exploitant leur capacité à le manipuler en toute sécurité.

L'opérateur responsable ne doit pas mettre le chariot de manutention à la disposition de personnes non autorisées.

Droits, devoirs et règles de comportement de l'opérateur

L'opérateur doit être informé de ses droits et ses devoirs.

L'opérateur doit bénéficier des droits nécessaires.

Le conducteur doit porter un équipement de protection adapté (vêtements de protection, chaussures de sécurité, casque, lunettes et gants de protection) aux conditions d'application, à la tâche et à la charge à soulever. Le port des chaussures de sécurité est obligatoire pour des raisons de sécurité.

Le conducteur doit connaître la notice d'instructions et y avoir accès à tout moment.

Le conducteur doit :

- Avoir lu et compris la notice d'instructions
- Connaître les consignes à respecter pour utiliser le chariot de manutention en toute sécurité
- Être physiquement et psychologiquement capable de conduire un chariot de manutention en toute sécurité.

DANGER

La prise de drogues ou de médicaments et la consommation d'alcool affectent la réactivité des individus, et limitent par conséquent la capacité des individus à conduire un chariot de manutention.

Les individus sous l'influence des substances susmentionnées ne sont pas autorisés à travailler sur ou avec un chariot de manutention.

Principes de base d'un fonctionnement en toute sécurité

Changements et modifications



REMARQUE

Les changements et modifications sont interdits

Mise en garde à propos des pièces qui ne sont pas d'origine

Les composants, pièces auxiliaires et accessoires d'origine sont spécialement conçus pour ce chariot de manutention. Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que les éléments, pièces auxiliaires et accessoires fournis par d'autres sociétés n'ont pas été testés ni approuvés par nos soins.

ATTENTION

Le montage et/ou l'utilisation de tels produits est donc susceptible d'avoir un impact négatif sur la conception du chariot de manutention et de compromettre la sécurité active et/ou passive.

Il est recommandé d'obtenir l'approbation du fabricant et, le cas échéant, des organismes de réglementation compétents avant d'installer ces pièces. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts occasionnés par l'utilisation de pièces et d'accessoires qui ne sont pas d'origine.

Dégâts, défauts et mauvaise utilisation des systèmes de sécurité

L'opérateur doit immédiatement faire état de tout dommage ou de tout défaut du chariot de manutention au personnel de supervision.

Ne pas utiliser les chariots de manutention qui ne sont pas fonctionnels avant qu'ils aient été correctement réparés.

Ne pas déposer ou désactiver les systèmes de sécurité.

Les parties fixes ne peuvent être changées qu'avec l'autorisation du fabricant.

Essais de sécurité

Essais de sécurité

Exécution des tests périodiques sur le chariot de manutention

Inspection de sécurité basée sur le temps d'utilisation et les incidents particuliers

L'exploitant doit s'assurer que le chariot de manutention est vérifié par une personne compétente au moins une fois par an ou après tout incident inhabituel.

Dans le cadre de ce test, effectuer un contrôle complet de l'état technique du chariot de manutention concernant la sécurité en cas d'accident. Par ailleurs, le chariot de manutention doit également être soigneusement contrôlé pour détecter tout dommage pouvant résulter d'une utilisation incorrecte. Un journal de test doit être créé. Les résultats du test doivent être conservés au moins jusqu'aux deux inspections suivantes.

La date d'inspection est indiquée par une étiquette adhésive sur le chariot de manutention.

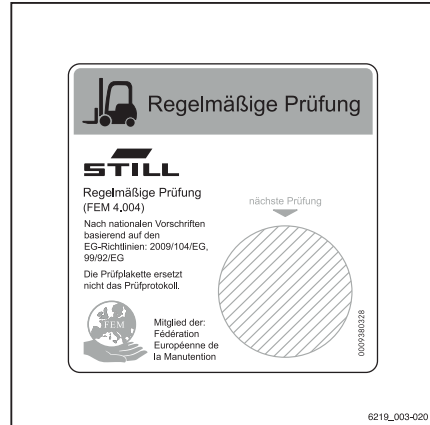
- Contacter le centre d'entretien agréé pour effectuer les tests périodiques sur le chariot de manutention.
- Respecter les directives concernant le travail d'inspection sur les chariots industriels, conformément à FEM 4.004.

Il incombe à l'exploitant de s'assurer de la correction immédiate de toute anomalie.

- Avertir le centre d'entretien agréé.

**REMARQUE**

En outre, respecter la réglementation nationale du pays d'utilisation.



Réglementation relative à la sécurité pour la manipulation de consommables

Consommables autorisés

PRUDENCE

Les consommables peuvent être dangereux.

Respecter les règles de sécurité lors de la manipulation de ces matières.

Se reporter au tableau des données d'entretien pour les substances autorisées nécessaires au fonctionnement. (Voir ⇒ Chapitre « Tableau d'entretien », Page 53).

Huiles



DANGER

Les huiles sont inflammables.

- Respecter la réglementation en vigueur.
- Eviter tout contact entre les huiles et les pièces de moteur chaudes.
- Ne pas fumer ; feux et flammes nues interdits.



DANGER

Les huiles sont toxiques

- Eviter le contact et l'ingestion.
- En cas d'inhalation de vapeurs ou d'émanations, se mettre tout de suite à l'air frais.
- En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau (pendant au moins 10 minutes) puis consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Réglementation relative à la sécurité pour la manipulation de consommables



⚠ PRUDENCE

Un contact intensif prolongé avec la peau peut entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.

- Eviter le contact et l'ingestion.
- Porter des gants de protection.
- Après tout contact, laver la peau à l'eau et au savon, puis appliquer un produit pour la peau.
- Changer immédiatement tous vêtements et chaussures imprégnés.

⚠ PRUDENCE

Risque de glissade sur de l'huile renversée, particulièrement si celle-ci est associée à de l'eau.

- Toute huile renversée doit être immédiatement éliminée à l'aide de liants pétroliers et mise au rebut conformément à la réglementation en vigueur.



REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

L'huile est une substance polluante de l'eau.

- *Toujours conserver l'huile dans des récipients conformes à la réglementation en vigueur.*
- *Eviter de renverser les huiles.*
- *Toute huile renversée doit être immédiatement éliminée à l'aide de liants pétroliers et mise au rebut conformément à la réglementation en vigueur.*
- *Mettre au rebut les huiles usées conformément à la réglementation.*

Liquide hydraulique



⚠ PRUDENCE

Ces liquides sont sous pression pendant le fonctionnement du chariot et présentent un danger pour la santé.

- Ne pas renverser ces liquides.
- Respecter la réglementation en vigueur.
- Eviter tout contact des liquides avec les pièces de moteur chaudes.



⚠ PRUDENCE

Ces liquides sont sous pression pendant le fonctionnement du chariot et présentent un danger pour la santé.

- Eviter tout contact des liquides avec la peau.
- Eviter de respirer les produits pulvérisés.
- La pénétration de liquides sous pression dans la peau est particulièrement dangereuse si ces liquides s'échappent à haute pression en raison de fuites dans le circuit hydraulique. En cas de blessure de ce type, demander immédiatement un avis médical.
- Pour éviter les blessures, utiliser un équipement de protection individuel adéquat (gants et lunettes de protection, protection de la peau et produits pour la peau).



REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

Le liquide hydraulique est une substance qui pollue l'eau.

- *Toujours conserver le liquide hydraulique dans des conteneurs conformes à la réglementation*
- *Eviter de le renverser*
- *Le liquide hydraulique renversé doit être immédiatement éliminé à l'aide de liants pétroliers et mis au rebut conformément à la réglementation en vigueur*
- *Mettre le liquide hydraulique usagé au rebut conformément à la réglementation en vigueur*

Mise au rebut des consommables



REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

- *Les matériaux accumulés au cours des réparations, de l'entretien et du nettoyage doivent être recueillis et mis au rebut conformément à la réglementation nationale du pays dans lequel le chariot est utilisé. Aucun travail ne doit être exécuté en dehors des zones désignées à cet effet. Veiller à réduire au minimum la pollution de l'environnement.*

Réglementation relative à la sécurité pour la manipulation de consommables

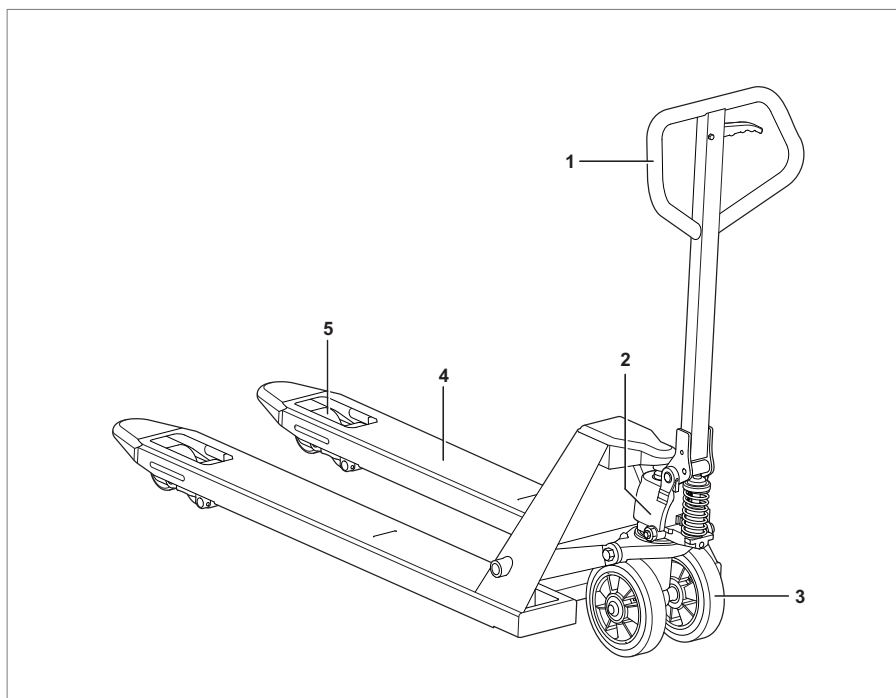
- Absorber immédiatement tout liquide renversé tel que de l'huile hydraulique ou de l'huile de transmission à l'aide d'un liant pétrolier.
- Neutraliser immédiatement l'acide de batterie répandu.
- Toujours observer la réglementation nationale relative à la mise au rebut de l'huile usagée.

4

Vues d'ensemble

Vue générale

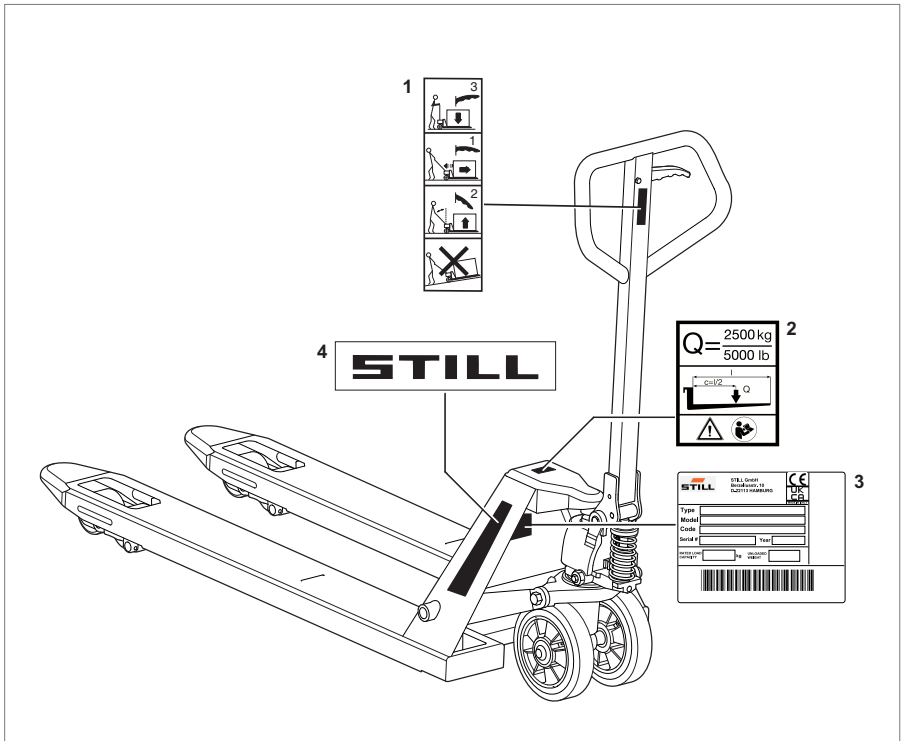
Vue générale



- 1 Timon
- 2 Pompe hydraulique
- 3 Galets de direction

- 4 Fourches
- 5 Galets porteurs

Vue d'ensemble



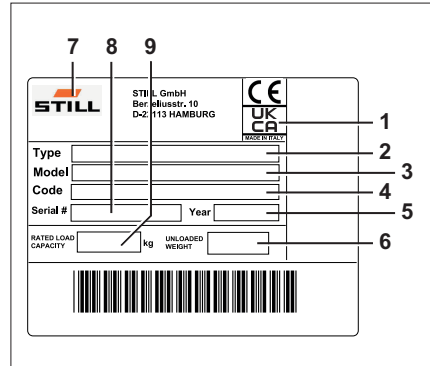
- 1 Notice : Descendre la charge / Transporter la charge / Lever la charge / Ne pas conduire sur des pentes
- 2 Notice : Capacité de charge / Centre de gravité de la charge / Attention – Lire la notice d'instructions

- 3 Plaque constructeur
- 4 Logo du fabricant

Plaque constructeur

Plaque constructeur

Il est possible d'identifier le chariot de manutention à partir des informations figurant sur la plaque constructeur.



- 1 Etiquetage CE
- 2 Type
- 3 Modèle
- 4 Code du fabricant
- 5 Année de construction
- 6 Poids net
- 7 Fabricant
- 8 Numéro de série
- 9 Capacité nominale

5

Fonctionnement

Contrôles et opérations avant la mise en service

Contrôles et opérations avant la mise en service

Contrôles visuels

PRUDENCE

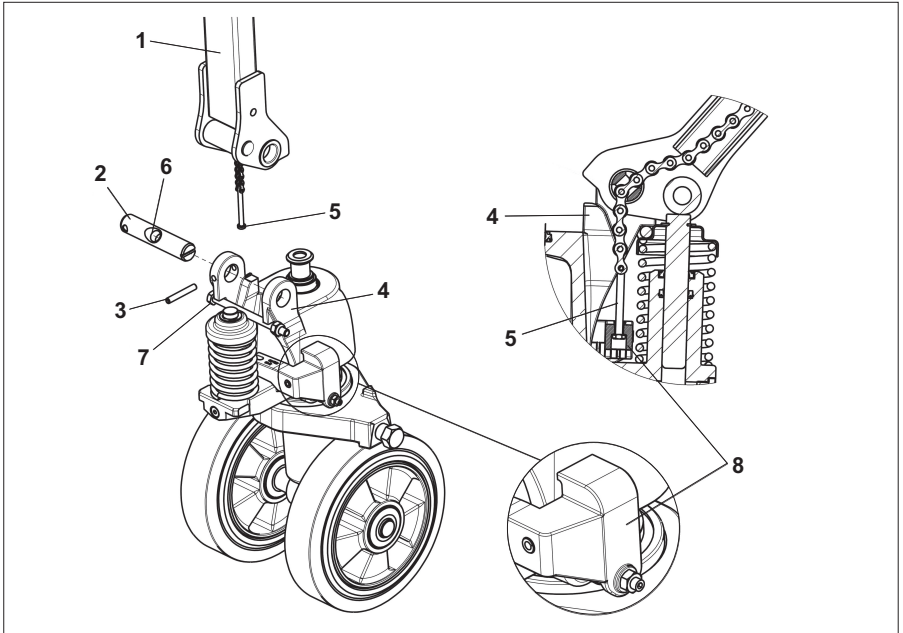
Des dégâts ou autres défauts sur le chariot de manutention peuvent provoquer des accidents.

Si des dégâts ou d'autres défauts sont détectés sur le chariot de manutention au cours des inspections suivantes, ne pas utiliser le chariot de manutention tant qu'il n'a pas été réparé correctement. Ne pas déposer ni désactiver les systèmes de sécurité et les commandes. Ne pas modifier les valeurs de consigne prédéfinies.

Avant la mise en service, vérifier la sécurité de fonctionnement du chariot :

- Les bras de fourche et autres accessoires de levage ne doivent présenter aucun signe visible de dégâts (p. ex. cintrages, fissures, usure importante).
- Vérifier la zone sous le chariot de manutention pour détecter les fuites de consommables.
- Vérifier que toutes les étiquettes d'information sont présentes et lisibles. Remplacer les étiquettes adhésives endommagées ou manquantes conformément à la vue d'ensemble des points d'étiquetage, voir → Chapitre « Vue d'ensemble », Page 29 .
- Vérifier les parties visibles du circuit hydraulique en recherchant d'éventuels dégâts ou fuites. Les composants endommagés doivent être remplacés.
- Inspecter visuellement les roues et les galets en quête de signes d'usure et de dégâts et vérifier qu'ils sont bien fixés.
- Signaler toute défaillance au personnel de supervision.

Pose du timon



REMARQUE

Si le timon n'est pas fixé sur le chariot de maintenance lors de la livraison, le poser avant la mise en service.

ATTENTION

Retirer la goupille d'arrêt (7) uniquement après que le timon ait été installé sur l'ensemble de pompe.

- Fixer le timon (1) sur l'ensemble de pompe (4) à l'aide de l'axe (2) et du bouchon (3) (inclus dans la livraison). Lors du positionnement du timon, faire passer la chaîne (5) dans le trou de l'axe (6).
- Tourner légèrement le timon et retirer la goupille de fixation (7) pour le ressort de direction.

Contrôles et opérations avant la mise en service

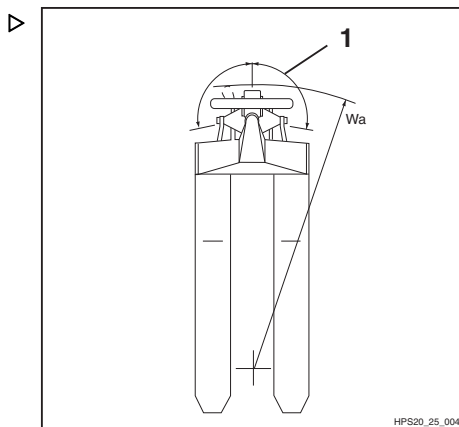
- Tirer le levier de descente (8) jusqu'à ce que l'extrémité de la chaîne puisse y être accrochée. Insérer complètement la goupille à l'extrémité de la chaîne dans le logement du levier de descente, comme indiqué sur l'illustration.

Mise en service

Direction

Le chariot de manutention peut être dirigé en tournant le timon selon l'angle indiqué (1).

Avec un verrouillage de direction maximal, le chariot de manutention peut être tourné avec le plus petit rayon de braquage (W_a), voir ⇒ Chapitre « Fiche technique », Page 69 .



Levée

Levée

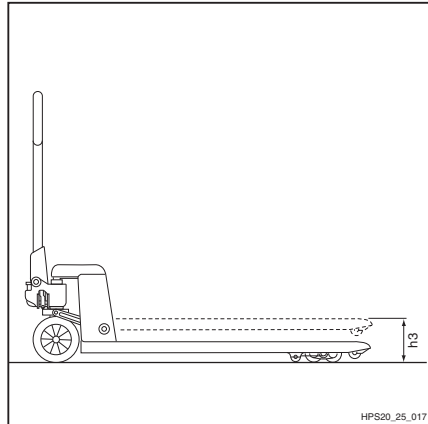
Système de levage

Le système de levage suivant est monté sur le chariot de manutention :

Levage initial

En effectuant les actions de pompage, la fourche s'élève jusqu'à la hauteur maximale (h3), voir ⇒ Chapitre « Fiche technique », Page 69 .

Si le chariot de manutention est équipé de la fonction de levage rapide, les charges d'environ 200 kg peuvent être levées plus rapidement.



Commandes du système de levage

DANGER
Danger de mort

Se tenir éloigné de la zone située sous les fourches levées.

Ne jamais dépasser la capacité nominale spécifiée sur la plaque constructeur. Dans le cas contraire, la stabilité du chariot n'est plus garantie !

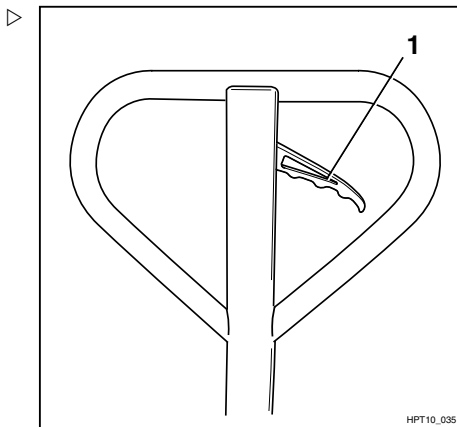
DANGER
Risque d'accident

Ne pas monter sur les fourches. Ne pas lever de personnes.

Levée des fourches

- Pousser le levier de commande « levage-abaissement » vers le bas (1).
- Effectuer un pompage à l'aide du timon.

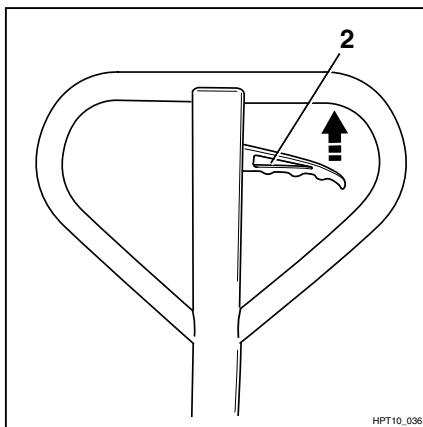
Les fourches se soulèvent.



Descente des fourches

- Tirer le levier de commande « levage-abaissement » vers le haut (2).

Les fourches s'abaissent.



Freins

Freins

Freinage du chariot de manutention

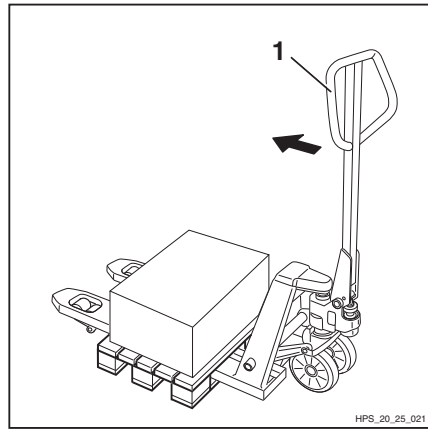
Pour freiner le chariot de manutention, sans ou sans charge, procéder comme suit :

- Placer le timon (1) dans le sens opposé au sens de la marche et utiliser la force musculaire pour réduire la vitesse du chariot de manutention. ▷

⚠ PRUDENCE

Risque d'écrasement

Si la vitesse du chariot est réduite trop rapidement, la charge peut glisser vers l'avant et provoquer des dégâts dus à l'écrasement.



Arrêt d'urgence

Il est possible d'effectuer un arrêt d'urgence lorsque le chariot de manutention transporte une charge et atteint une vitesse trop élevée.

⚠ ATTENTION

Risque de renversement

La vitesse de transport doit être adaptée aux conditions de la chaussée. Transporter les charges lourdes lentement et avec précaution.

- Tirer le levier de commande (1) du timon vers le haut.

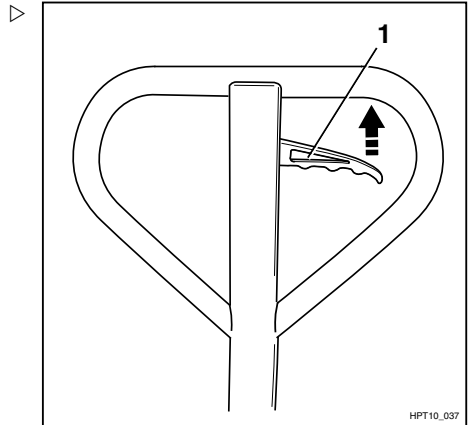
La palette est abaissée et freinée par la chaussée.

- Freiner également le chariot de manutention comme à l'accoutumée, voir ⇒ Chapitre « Freinage du chariot de manutention », Page 38 .

⚠ PRUDENCE

Risque de blessures

Lors de déplacements à vitesse élevée, la charge peut glisser vers l'avant et provoquer des dégâts dus à l'écrasement. Le chariot de manutention peut continuer à rouler même si la charge est freinée.



Frein de stationnement (équipement spécial)

Le chariot de manutention peut être équipé d'un frein de stationnement sous la forme d'un équipement spécial. Il est uniquement destiné à sécuriser le stationnement du chariot de manutention et ne doit pas être utilisé en tant que frein de service.

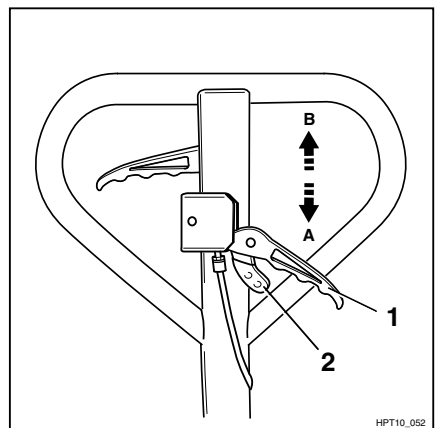
Utilisation du frein de stationnement

- Tirer le levier de verrouillage (2) et déplacer en même temps le levier de commande (1) de la position basse (A) à la position élevée (B).
- Relâcher de nouveau le levier de verrouillage (2).

Le frein de stationnement est maintenant appliqué.

Desserrage du frein de stationnement

- Tirer le levier de verrouillage (2) et déplacer en même temps le levier de commande (1) de la position élevée (B) à la position basse (A).
- Relâcher de nouveau le levier de verrouillage (2).



Freins

Le frein de stationnement est desserré.

Manutention de charges

Règles de sécurité lors de la manipulation de charges

Les règles de sécurité lors de la manipulation de charges sont indiquées dans les sections suivantes.

⚠ DANGER

Danger de mort

Se tenir éloigné de la zone située sous les fourches levées.

Ne jamais dépasser la capacité nominale indiquée sur la plaque constructeur. Dans le cas contraire, la stabilité du chariot n'est plus garantie !

⚠ DANGER

Risque d'accident

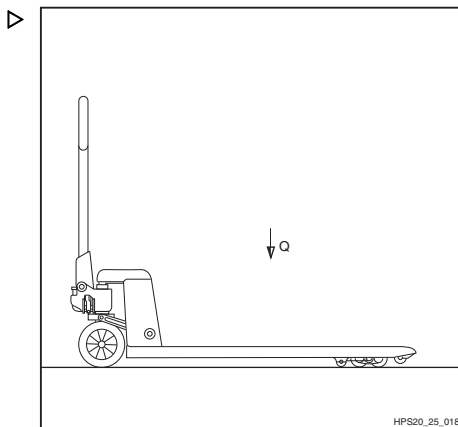
Ne pas monter sur les fourches. Ne pas lever de personnes.

Ne jamais saisir des parties mobiles du chariot de manutention, ni même y monter.

Avant une prise de charge

Capacité de charge

Ne pas dépasser la capacité de charge (Q) indiquée pour le chariot de manutention, voir = Chapitre « Fiche technique », Page 69 .



Manutention de charges

Monter des unités de chargement

Afin d'être certain que la charge est solidement soutenue, il convient de s'assurer que la fourche est placée le plus loin possible sous la charge.

Si possible, la charge doit reposer sur l'arrière de la fourche.

La charge ne doit pas dépasser de façon significative sur les pointes de fourche.

Les charges doivent être ramassées et transportées entre les bras de fourche aussi près du centre que possible.

Monter une charge

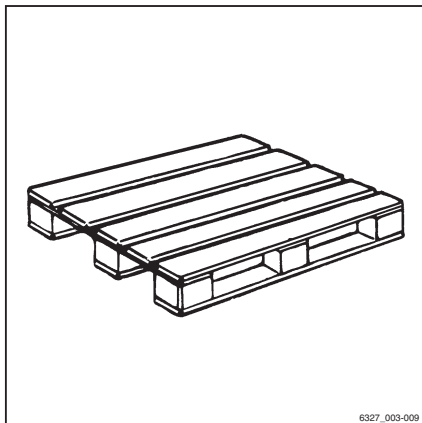
- Entreposer uniquement les palettes dont les dimensions ne dépassent pas les dimensions maximales spécifiées de 1 000 x 1 200 mm. Ne pas utiliser les équipements de chargement endommagés et les unités de charge mal conçues.
- Fixer ou immobiliser la charge au matériel porteur de charge de sorte que la charge ne puisse bouger ou tomber.
- Entreposer les unités de chargement de manière à ce que la largeur d'allée définie ne soit pas réduite par des parties en saillie.

Transport de palettes

De manière générale, transporter les unités de chargement (p. ex. les palettes) individuellement. Le transport simultané de plusieurs unités de chargement n'est autorisé que

- lorsque cela est exigé par le superviseur et
- lorsque les exigences techniques sont remplies.

L'opérateur doit garantir l'état correct de l'unité de chargement. Ne transporter les unités de chargement que lorsqu'elles sont placées de manière sûre et avec précaution.



Conduite sur des monte-charge

Avec ce chariot de manutention, il est possible d'utiliser un monte-charge, à condition que celui-ci ait une capacité de charge suffisante et que l'exploitant (voir ⇒ Chapitre « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables », Page 18) soit autorisé à l'utiliser.

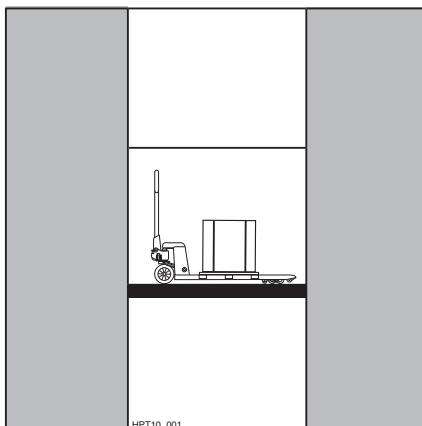
- Introduire le chariot de manutention dans le monte-charge avec les fourches vers l'avant, sans toucher les parois.
- Stationner le chariot de manutention en toute sécurité sur le monte-charge, voir ⇒ Chapitre « Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité », Page 47 pour empêcher les mouvements incontrôlés de la charge ou du chariot de manutention.

La distance avec les parois doit être d'au moins 100 mm.

DANGER

Risque d'accident

- Les personnes accompagnant le chariot dans le monte-charge ne sont autorisées à y entrer qu'une fois le chariot de manutention immobilisé et doivent en sortir en premier après le trajet.



Le poids maximal du chariot de manutention comprend le poids net et la charge maximale,

Manutention de charges

voir ⇒ Chapitre « Fiche technique »,
Page 69 .

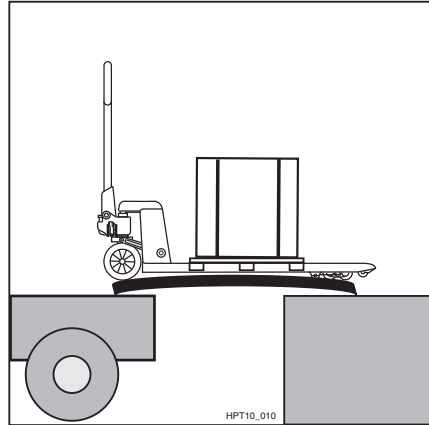
Circulation sur des passerelles de chargement ▷

⚠ DANGER

Risque d'accident

- Avant de conduire sur une passerelle de chargement, s'assurer qu'elle est correctement fixée et immobilisée et que sa capacité de charge est suffisante (camion, pont, etc.).
- Conduire lentement et prudemment sur une passerelle de chargement.
- S'assurer que le camion sur lequel le chariot va être conduit est bien immobilisé pour empêcher tout déplacement, et qu'il peut supporter le poids du chariot de manutention.

Le conducteur du camion et l'opérateur du chariot de manutention doivent convenir de l'heure du départ.



Travail chambre froide

Travail en chambre froide

Le chariot de manutention convient pour un usage dans les chambres froides, voir plages de températures → Chapitre « Fiche technique », Page 69 .

ATTENTION

Le passage d'une température intérieure froide à une température extérieure chaude peut entraîner la formation d'eau de condensation. Cette eau peut geler en entrant de nouveau dans la chambre froide et bloquer les pièces mobiles du chariot de manutention.

Une attention particulière doit être portée à la durée de déploiement dans les différentes plages de température pour les deux types d'application.

Le chariot de manutention doit être sec avant toute utilisation dans la chambre froide.

PRUDENCE

Risque de blessure.

Si l'eau de condensation gèle dans la chambre froide, ne pas essayer de libérer les pièces bloquées à la main.

- Toujours stationner le chariot de manutention en dehors de la chambre froide.

Fonctionnement dans des conditions d'exploitation spéciales

Fonctionnement dans des conditions d'exploitation spéciales

Transport

Lorsque le chariot de manutention est conduit sur un moyen de transport, tenir compte des éléments suivants :

- La capacité de chargement/levage du moyen de transport, des rampes et des passerelles de chargement doit être supérieure au poids du chargement du chariot de manutention.
 - En tournant le timon, le chariot de manutention peut virer hors de la passerelle de chargement en direction du rebord. Ceci risque de faire tomber le chariot de manutention.
- Stationner le chariot de manutention en toute sécurité, voir ⇒ Chapitre « Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité », Page 47 .

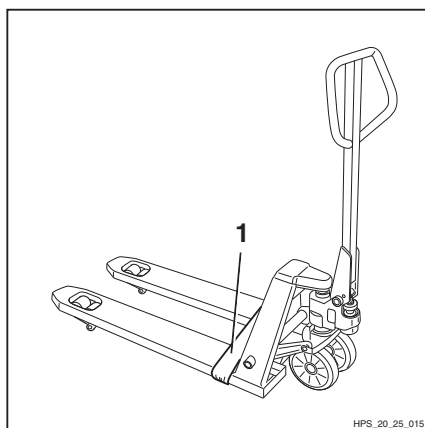
⚠ ATTENTION

Si le chariot de manutention n'est pas immobilisé, cela peut endommager la cargaison ou provoquer des accidents.

- Arrimer le chariot de manutention pour l'immobiliser.

Arrimage

- Utiliser les sangles de tension (1) pour immobiliser le chariot de manutention et l'empêcher de glisser ou de se renverser. ▷



HPS_20_25_015

Mise hors service

Stationnement du chariot de maintenance en toute sécurité

PRUDENCE

Ne pas stationner le chariot de maintenance en pente.

S'assurer que le chariot de maintenance ne puisse pas rouler accidentellement.

Ne jamais stationner le chariot de maintenance dans des zones où il pourrait représenter un risque pour les autres véhicules.

- Descendre complètement la fourche.
- Actionner le frein de stationnement, (équipement spécial), voir ⇒ Chapitre « Frein de stationnement (équipement spécial) », Page 39 .

Nettoyage

Nettoyage

Nettoyage du chariot de manutention

PRUDENCE

Risque d'incendie

Ne pas utiliser de liquides inflammables pour le nettoyage du chariot.

ATTENTION

Le non-respect de cette règle peut entraîner des dégâts sur les composants.

- Respecter les consignes du constructeur pour travailler avec les nettoyeurs.
- Avant le graissage, nettoyer les orifices de remplissage d'huile et leur pourtour, ainsi que les graisseurs.



REMARQUE

Remarque : nettoyer le chariot de manutention plus fréquemment implique de le graisser plus souvent.

- Nettoyer toutes les pièces du chariot de manutention à l'aide d'un chiffon humide.
- N'utiliser en aucun cas un jet d'eau direct ou de la vapeur pour le nettoyage.

Après le nettoyage

- Sécher soigneusement le chariot (par ex. avec de l'air comprimé).
- Mettre le chariot de manutention en service conformément à la réglementation.

6

Entretien

Informations générales pour l'entretien

Informations générales pour l'entretien

Qualification du personnel

Les travaux d'entretien doivent être effectués uniquement par un personnel qualifié et autorisé. Le test annuel doit être exécuté par une personne qualifiée. L'examen et l'évaluation de la personne qualifiée ne doivent pas être affectés par des facteurs opérationnels et économiques. Ils doivent être conduits seulement du point de vue de la sécurité. La personne qualifiée doit posséder suffisamment de connaissances et d'expérience pour pouvoir évaluer l'état d'un chariot de manutention et l'efficacité de l'équipement de protection conformément aux conventions et aux principes techniques établis pour les tests de chariots de manutention.

Travail d'entretien n'exigeant pas de qualification particulière

Les travaux d'entretien simples, comme le contrôle du niveau d'huile hydraulique, peuvent être effectués par un personnel non formé. Ceci n'exige pas les qualifications décrites ci-dessus. Se reporter à la présente notice d'instructions pour de plus amples informations.

Informations concernant l'entretien

Cette section contient toutes les informations pour déterminer quand votre chariot de manutention doit être entretenu. Veiller à effectuer les travaux d'entretien dans les délais prescrits par le programme général d'entretien ; cela est essentiel pour bénéficier d'une disponibilité, d'une productivité et d'une durée de vie optimales de votre chariot de manutention. Il s'agit également d'une condition préalable à toute réclamation au titre de la garantie.

Intervalles d'entretien et d'inspection

Les travaux doivent être effectués par le centre d'entretien agréé conformément aux intervalles d'entretien ci-dessous.

Entretien

Groupe de fonction	Travaux d'entretien	Chapitre
Mécanisme de roulement	Contrôle de l'état, des fixations et de l'usure des galets	« Entretien des galets »
Système de levage de charge	Contrôle du fonctionnement du système de levage initial	« Entretien du système de levage »
	Réglage du dispositif d'abaissement	« Réglage du dispositif d'abaissement »
Points d'identification	Contrôle de l'étiquetage en termes d'exhaustivité	« Vue d'ensemble »

Entretien après 6 mois

Groupe de fonction	Travaux d'entretien	Chapitre
-	Exécuter toutes les tâches d'entretien	
Système de levage de charge	Contrôle des fourches	« Contrôler les fourches »
Éléments hydrauliques	Contrôle du niveau d'huile hydraulique et de l'étanchéité du circuit hydraulique	« Vérifier le niveau d'huile hydraulique et l'étanchéité du circuit hydraulique »

Informations générales pour l'entretien

Commande de pièces de rechange et de pièces d'usure

Les pièces de rechange peuvent être commandées auprès du centre de service STILL.

Utiliser uniquement des pièces de rechange conformes aux spécifications du fabricant. L'utilisation de pièces de rechange non agréées peut entraîner un risque d'accident plus important dû à une qualité insuffisante ou une affectation incorrecte.

Toute personne utilisant des pièces de rechange non agréées assumera une responsabilité illimitée en cas de dégâts ou de blessures.

Tableau d'entretien

Unité	Modèle	Moyens de production	Caractéristiques	Dimension
Circuit hydraulique	Tous	Huile hydraulique	HVLP 46	Max. 0,3 l
Galets de direction	HPT 20 FL		Nylon	ø 200 x 50 mm
	HPT 25 GA		Nylon, blanc	ø 200 x 50 mm
	HPT 25 ST		Nylon, blanc	ø 200 x 50 mm
	HPT 25/HPT 30		Nylon, gris/PUR	ø 200 x 45 mm
	HPT 25/HPT 30		Aluminium/caoutchouc plein	ø 200 x 50 mm
	HPT 25/HPT 30		Aluminium/PUR	ø 200 x 50 mm
	HPT 25/HPT 30		Nylon, blanc	ø 200 x 50 mm
Galets porteurs avant, simples	A l'exception de HPT 20 FL		Nylon, blanc	ø 82 x 82 mm
Galets porteurs avant, tandem	HPT 20 FL		Nylon	ø 55 x 58 mm
	A l'exception de HPT 20 FL		Nylon, blanc	ø 82 x 60 mm

Réglementation relative à la sécurité lors de l'entretien

Réglementation relative à la sécurité lors de l'entretien

Informations générales

Pour éviter les accidents pendant l'entretien et le travail de réparation, toutes les mesures de sécurité nécessaires doivent être prises, par ex. :

- S'assurer que le chariot de manutention ne peut se déplacer de manière intempestive.
- S'assurer que l'accessoire de levage relevé ne peut pas s'abaisser lorsque des travaux sont effectués directement en-dessous.

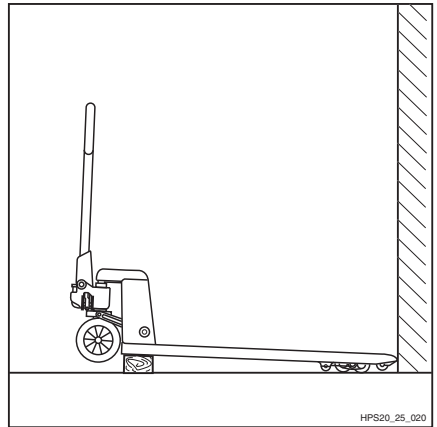
Travaux préparatoires pour l'entretien

Levage au cric

Le chariot de manutention doit être soulevé au cric pour des travaux d'entretien. S'assurer que le chariot de manutention est soulevé au cric sur une surface plane uniquement, et qu'il est immobilisé pour ne pas rouler et tomber.

Levage au cric sous le châssis

- Positionner le chariot de manutention avec les pointes de fourche contre un mur.
- Soulever au cric le chariot de manutention jusqu'à ce que les galets de direction ne soient plus en contact avec le sol.
- Immobiliser le chariot de manutention.



Préservation de la disponibilité opérationnelle

Préservation de la disponibilité opérationnelle**Entretien des galets**

Les surfaces de contact des galets de direction et des galets porteurs ne doivent pas être endommagées.

- Remplacer les galets de direction et les galets porteurs endommagés ou usés par des galets neufs de taille identique, voir
⇒ Chapitre « Fiche technique », Page 69 .

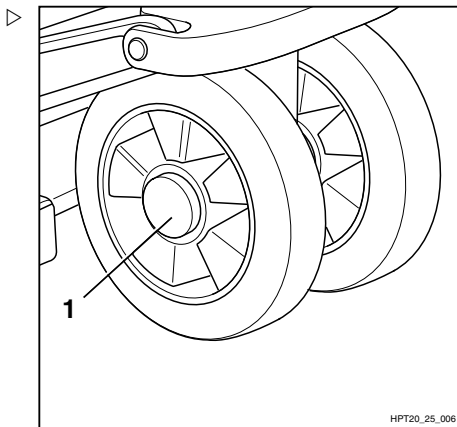
▲ ATTENTION

Des galets de direction ou des galets porteurs réglés de façon incorrecte peuvent entraîner des problèmes de stabilité.

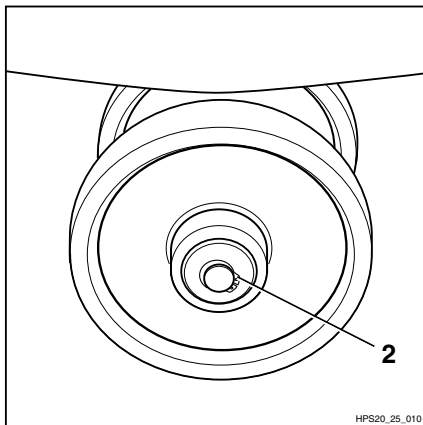
Ce réglage doit être effectué par votre service après-vente.

Contrôle des fixations des galets de direction

- Déposer le couvercle (1) des deux côtés (HPT 25 ST uniquement).

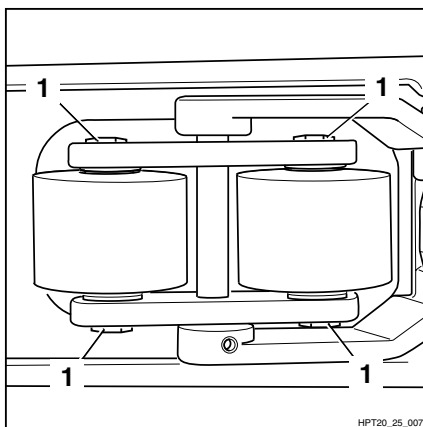


- ▷ – Contrôler l'état et la bonne fixation du jonc d'arrêt (2) des deux côtés des galets de direction, et le remplacer si nécessaire.
- Réinstaller le couvercle (HPT 25 ST uniquement).



Contrôle de la fixation des galets porteurs ▷

- Vérifier la fixation correcte des vis (1) et les serrer le cas échéant.

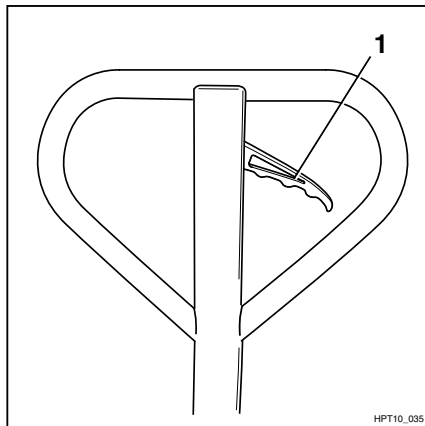


Préservation de la disponibilité opérationnelle

Entretien du système de levage

Contrôler le bon fonctionnement du système de levage initial :

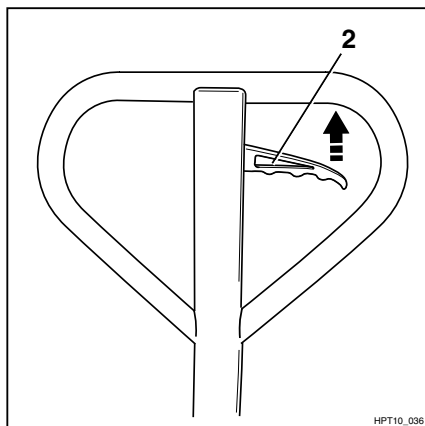
- ▷ – Enfoncer le levier de commande (1) vers le bas et effectuer un pompage avec le timon. Le levage initial doit s'étendre jusqu'à la hauteur maximale sans à-coup.



- ▷ – Tirer le levier de commande (1) vers le haut. Le levage initial doit diminuer sans à-coup.

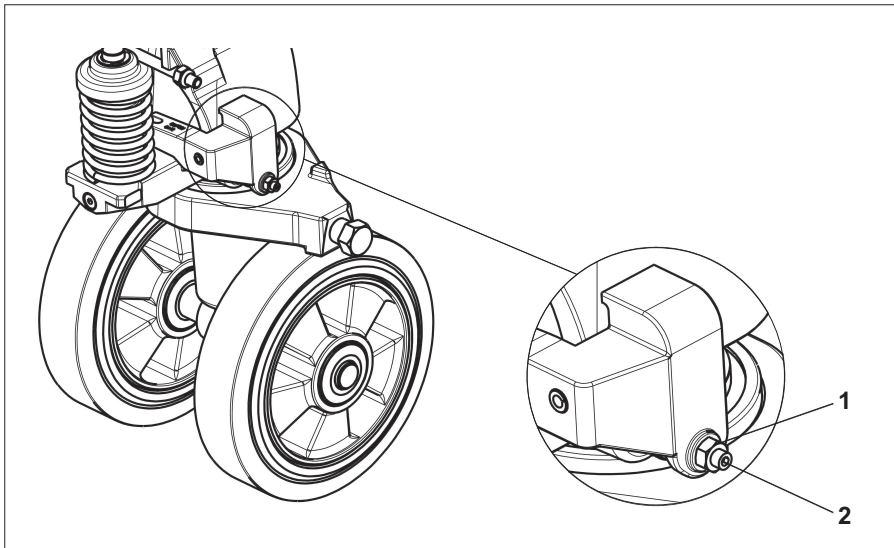
Si le système de levage initial ne s'étend pas et ne se rétracte pas sans à-coup :

- Vérifier le niveau de l'huile hydraulique
- Contrôler l'étanchéité du vérin de levage.



Réglage du dispositif d'abaissement

Position basse

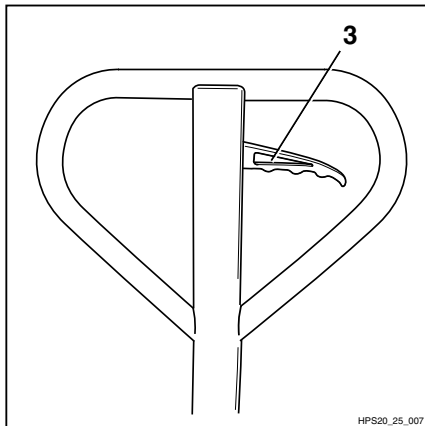


- Stationner le chariot de manutention en toute sécurité, voir ⇒ Chapitre « Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité », Page 47 .
- Desserrer l'écrou frein (1).
- Soulever légèrement les fourches.
- Régler la vis d'ajustage (2) du levier jusqu'à ce que la fonction de descente fonctionne.

Préservation de la disponibilité opérationnelle

- Mettre le levier de commande (3) en position neutre. ▷
- Effectuer un pompage.

Cette action ne doit pas soulever les fourches. Si ce n'est pas le cas, tourner la vis d'ajustage (2) vers la droite jusqu'à ce que les fourches cessent de se soulever.



Position neutre

- Soulever légèrement les fourches.
- Mettre le levier de commande (3) en position neutre.
- Vérifier si les fourches sont abaissées en position neutre.

Si les fourches sont abaissées, procéder comme suit :

- Tourner la vis d'ajustage (2) vers la gauche jusqu'à ce que les fourches cessent d'être abaissées.

Position de levée

- Pousser le levier de commande (3) vers le bas.
- Effectuer un pompage.

Les fourches doivent être levées. Si ce n'est pas le cas, procéder comme suit.

- Tourner la vis d'ajustage (2) vers la gauche jusqu'à ce que les fourches se soulèvent sous l'effet du pompage.
- Serrer l'écrou frein (1).

Entretien après 6 mois

Autres travaux à exécuter

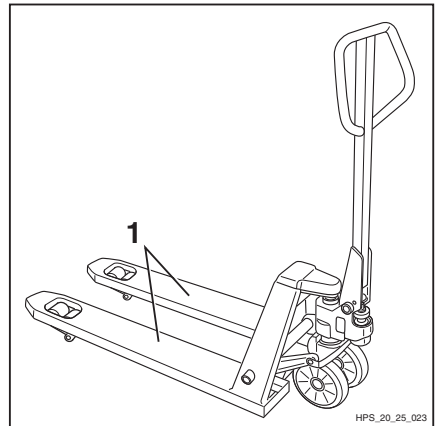
- Effectuer toutes les tâches nécessaires pour préserver la pleine fonctionnalité ; voir le chapitre intitulé « Rester prêt à fonctionner ».

Contrôle des fourches

- Effectuer un contrôle visuel des fourches (1) pour détecter une déformation ou une usure excessive éventuelle, et les réparer si nécessaire.

⚠ ATTENTION

- Seul votre centre d'entretien est habilité à procéder aux réparations et aux remplacements effectués sur le châssis.



HPS_20_25_023

Contrôle du niveau d'huile hydraulique et de l'étanchéité du circuit hydraulique

Vérifier l'étanchéité de la pompe hydraulique

- Vérifier l'étanchéité de la pompe hydraulique.

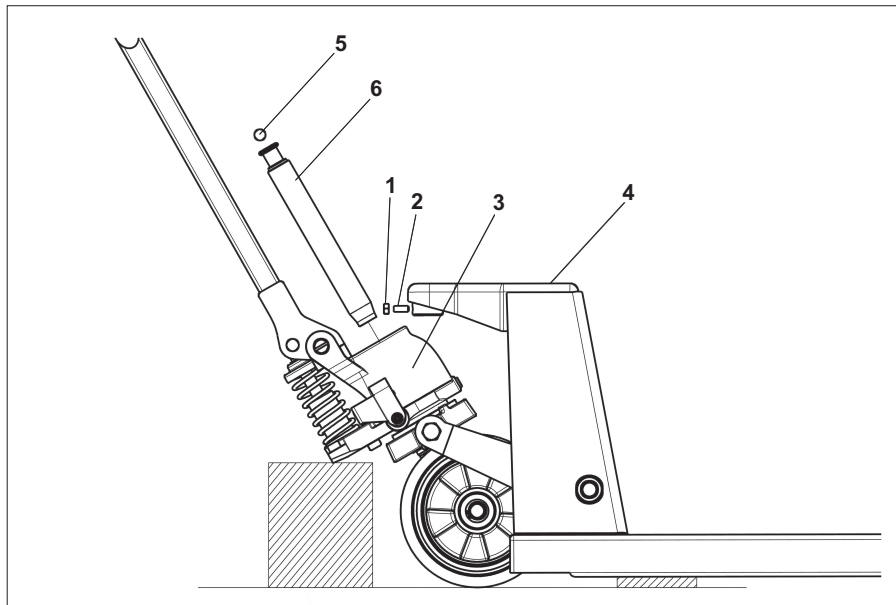
Contrôle du niveau d'huile

- Lever la fourche à la hauteur de levage maximale.
- Mesurer la hauteur de levage maximale (à partir du sol jusqu'au bord supérieur de la fourche).

Entretien après 6 mois

Si la hauteur de levage maximale est inférieure à 200 mm, le niveau d'huile hydraulique est trop faible.

Remplir d'huile hydraulique



Volume d'huile	Caractéristiques
0,25 l	HVLP 46

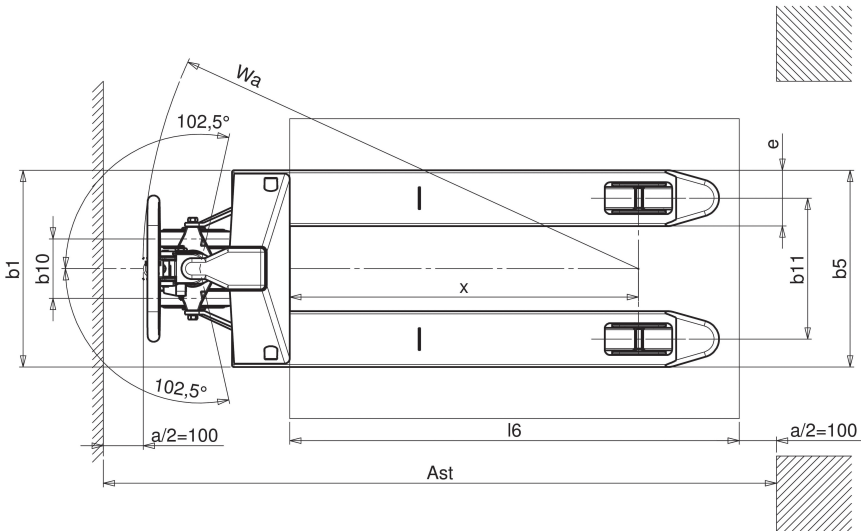
- Abaisser complètement la fourche.
- Retirer l'écrou (1) et la vis (2), puis incliner la pompe hydraulique (3) en arrière afin qu'elle sorte du châssis (4).
- Retirer la bille (5) et la tige de piston (6) afin d'avoir accès à la chambre d'huile de la pompe hydraulique.
- Vérifier le volume d'huile et faire l'appoint jusqu'à 0,25 l si nécessaire.
- Actionner le levier de commande de « descente » sur le timon et insérer la tige de piston dans la pompe hydraulique. Remettre la bille sur la tige de piston.

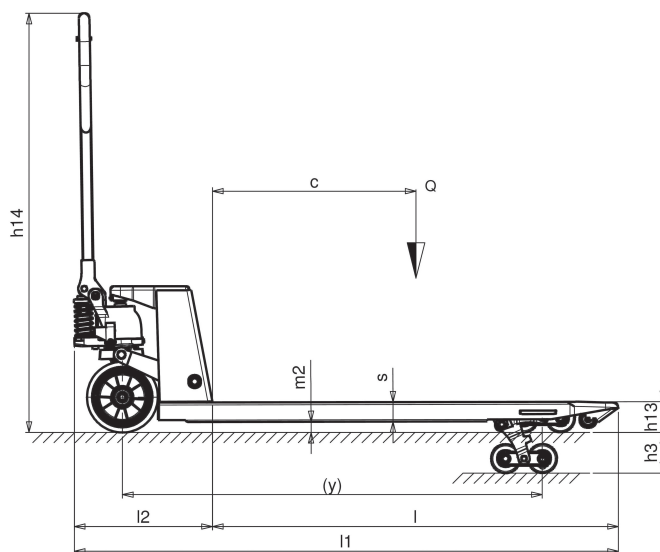
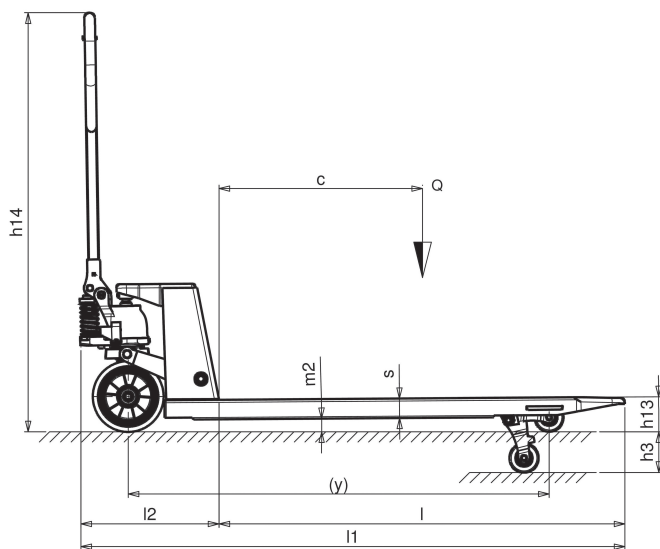
- Incliner la pompe hydraulique pour la repositionner dans le châssis, puis la fixer en place à l'aide de la vis (2) et de l'écrou (1).
- Effectuer un contrôle du fonctionnement.

Données techniques

Dimensions HPT 25/HPT 25 GA/HPT 25 ST/HPT 30

Dimensions HPT 25/HPT 25 GA/HPT 25 ST/HPT 30





Fiche technique



REMARQUE

Les valeurs sont valides pour des dispositifs auxiliaires standard. Pour les variantes, les valeurs peuvent différer de ces données.

Données essentielles

		HPT 20 F L	HPT 25	HPT 25 G A	HPT 25 S T	HPT 30
Fabricant		STILL GmbH	STILL GmbH	STILL GmbH	STILL GmbH	STILL GmbH
Fonctionnement : manuel, accompagné, debout, assis, préparateur de commande		Manuel	Manuel	Manuel	Manuel	Manuel
Capacité de charge / charge	Q (kg)	2 000	2500	2500	2500	3 000
Centre de gravité de la charge	c (mm)	600	600	600	600	600

Poids

		HPT 20 F L	HPT 25	HPT 25 G A	HPT 25 S T	HPT 30
Poids net, avec galets porteurs avant, simples	kg		61	61	67	67
Poids net, avec galets porteurs tandem	kg	71	63	63	69	69

Dispositif de déplacement

		HPT 20 F L	HPT 25	HPT 25 G A	HPT 25 S T	HPT 30
Galets porteurs avant, simples	mm		82 x 82	82 x 82	82 x 82	82 x 82
Galets porteurs avant, tandem	mm	55 x 58	82 x 60	82 x 60	82 x 60	82 x 60
Galets de direction arrière	mm	200 x 50	200 x 45 200 x 50	200 x 50	200 x 50	200 x 45 200 x 50
Nombre de galets porteurs, avant/arrière		4/2	2/2	2/2	2/2	2/2
			4/2	4/2	4/2	4/2

Fiche technique

Dimensions de base

		HPT 20 F L	HPT 25	HPT 25 G A	HPT 25 S T	HPT 30
Hauteur de levage	h3 (mm)	115	115	115	115	115
Longueur hors tout	l1 (mm)	1 550	1550	1550	1550	1550
Largeur hors tout	b1 (mm)	525	525	525	525	525
Dimensions des bras de fourche	s/e/l (mm)	40/160/ 1 150	55/150/ 1 150	55/150/ 1 150	55/150/ 1 150	55/150/ 1 150
Rayon de braquage	Wa (mm)	1 367	1 367	1 367	1 367	1 367
Largeur d'allée pour palettes 1 000 x 1 200 en longueur	Ast (mm)	2 048	2 048	2 048	2 048	2 048

Plages de température

		HPT 20 F L	HPT 25	HPT 25 G A	HPT 25 S T	HPT 30
Température	°C	-12 à +50	-12 à +50	-12 à +50	-30 à +50	-12 à +50

A

Actualité du manuel.	6
Adresse du fabricant.	1
Après le nettoyage.	48
Arrêt d'urgence.	38
Avant une prise de charge.	41

C

Calendrier d'entretien.	51
Capacité de charge.	41
Champ d'application de la documentation.	5
Changements apportés au chariot de maintenance.	21
Charge	
monter.	42
Chariot de maintenance	
Nettoyage.	48
Circulation sur des passerelles de chargement.	44
Conduite sur des monte-charge.	43
Consommables.	23
Informations de sécurité pour la manipulation des huiles.	23
Informations de sécurité sur le liquide hydraulique.	24
Mise au rebut.	25
Contrôle du niveau d'huile hydraulique et de l'étanchéité du circuit hydraulique.	61
Contrôles visuels.	32
Coordonnées de contact.	1

D

Danger pour les employés.	15
Date de publication du manuel.	6
Déclaration de conformité CE/UE.	3
Défauts.	21
Dégâts.	21
Dimensions	
HPT 20 FL.	68
HPT 25/HPT 25 GA/HPT 25 ST/ HPT 30.	66
Dispositif d'abaissement	
Réglage.	59
Droits d'auteur et droits relatifs aux marques commerciales.	6
Droits, devoirs et règles de comportement de l'opérateur.	20

E

Emballage.	8
Entretien des galets.	56
Exploitant.	18

F

Fiche technique.	69
Fourches	
Contrôle.	61
Frein de stationnement (équipement spécial).	39

G

Galets de direction	
Contrôle.	56
Galets porteurs	
Contrôle.	57
Généralités.	2
Graphiques typiques.	7

H

Huiles.	23
--------------	----

I

Inspection de sécurité.	22
Intervalles d'entretien.	51
Intervalles d'entretien et d'inspection.	51

L

Lieu d'utilisation.	12
Liquide hydraulique.	24

M

Marquage de conformité.	2
Mauvaise utilisation des systèmes de sécurité.	21
Mise au rebut	
Sous-ensemble.	8
Mise en garde à propos des pièces qui ne sont pas d'origine.	21
Monter des unités de chargement.	42
Moyens de production.	53

O

Opérateur.	20
-----------------	----

P

Personne qualifiée.	18
--------------------------	----

Plaque constructeur.	30	T	
Points d'étiquetage		Tableau d'entretien.	53
Vue d'ensemble.	29	Termes de définition utilisés pour les per-	
Post-équipement.	21	sonnes responsables.	18
Procédures de fonctionnement.	7	Tests périodiques.	22
Q		Timon	
Qualification du personnel.	50	Montage.	33
R		Transport.	46
Règles de sécurité lors de la manipulation		Transport de palettes.	43
de charges.	41	Travail d'entretien n'exigeant pas de quali-	
Règles de sécurité pour l'entretien		fication particulière.	50
Informations générales.	54	Travail en chambre froide.	45
Représentation des procédures de fonc-		U	
tionnement.	7	UK Declaration of Conformity.	4
Risques et dangers résiduels.	13	Usage non autorisé.	11
Risques liés à une utilisation spécifique du		Utilisation correcte.	10
chariot de manutention.	16	V	
S		Vue générale.	28
Sécurité.	0	Vues d'ensemble.	0
Soulevage au cric.	55		
Symboles d'information.	6		
Système de levage.	36		
Commandes.	36		
Entretien.	58		
Levage initial.	36		

STILL GmbH

50988046038 FR - 12/2021 - 07